

**Pour diffusion immédiate**  
**Q17-012**

## **Le ministre Lessard annonce la mise en place de mesures d'atténuation afin d'améliorer la fluidité de la circulation sur l'autoroute Dufferin-Montmorency**

**Québec, le 28 septembre 2017** — Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports informe les usagers de la route et ses partenaires que des mesures d'atténuation ont été prises afin d'améliorer la fluidité de la circulation sur l'autoroute Dufferin-Montmorency (440). Ces mesures ont été mises en place dans le cadre des travaux de réfection de structure réalisés sur cette artère, qui se termineront d'ici la fin novembre.

Conscient de l'impact important des travaux en cours dans le secteur depuis le 20 septembre dernier, le ministère collabore avec la Ville de Québec afin de contrôler à distance les feux de circulation du secteur, ce qui permettra de libérer en priorité les voies présentant une quantité importante d'usagers.

De plus, à compter du vendredi 29 septembre, la bretelle d'accès à l'autoroute Dufferin-Montmorency Est, en provenance du boulevard Charest, sera aménagée en contresens. Ceci permettra aux usagers circulant sur l'autoroute Dufferin-Montmorency Ouest d'accéder au boulevard Charest par un aménagement temporaire, c'est-à-dire que les usagers devront circuler directement sur la dalle de béton non asphaltée.

L'accélération des travaux par la mise en place d'une équipe supplémentaire de travailleurs lors des fins de semaine fait en sorte que cette bretelle pourra être ouverte plus rapidement que prévu.

Ces mesures d'atténuation permettront une meilleure fluidité de la circulation pour les usagers de la route aux heures de pointe.

### **Citation**

« Le ministère, à l'écoute des citoyens, est conscient et sensible aux inconvénients causés par les travaux dans le secteur de l'autoroute Dufferin-Montmorency. C'est pourquoi nous avons demandé aux intervenants de redoubler d'efforts et d'investir les sommes nécessaires afin de trouver une solution qui permettrait une meilleure fluidité de la circulation. Je suis convaincu que les mesures mises en place dès vendredi auront un impact rapide sur la fluidité de la circulation. »

*Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports*

-30-

**Source :** Mathieu Gaudreault  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de

l'Électrification des transports  
Cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
Tél. : 418 643-6980

**Pour obtenir de  
l'information :**

Relations avec les médias  
Direction des communications  
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des  
transports  
Tél. : Québec : 418 644-4444  
Montréal : 514 873-5600  
Sans frais : 1 866 341-5724